

# BULLETIN MUNICIPAL

2017



# LE MOUSTOIR

## LE MOT DU MAIRE

*Une année s'achève et une autre commence avec parfois le sentiment de ne rien avoir fait, de ne pas en avoir assez fait ou tout simplement d'avoir fait ce qu'il fallait en ayant à l'esprit l'intérêt communal, le souci de ne pas mettre la commune dans "le rouge" au niveau des finances.*

*Nous avons en tête de nombreux projets réalisables ou complètement utopiques mais qui nous permettent de nous projeter vers le futur. Aujourd'hui, les projets communaux sont plus restreints, la réflexion étant plus judicieuse au niveau communautaire.*

*Notre commune compte plusieurs associations avec des rôles importants car elles animent chacune à leur niveau la collectivité et créent des liens entre jeunes, moins jeunes. A l'identique pour l'école dont les effectifs restent stables grâce à son équipe pédagogique ; je les en remercie toutes.*

*A chacun d'entre vous, je voudrais souhaiter, en mon nom et au nom de tous les élus une bonne et heureuse année 2018.*

Marie Hélène LE BIHAN  
Maire

## SOMMAIRE

### Page 2

- Mot du Maire
- Permanences

### Page 3

- Etat-civil
- Urbanisme
- Tarifs des locations
- Informations pratiques

### Page 4

- Le Budget communal
- les réalisations

### Page 5

- Animations

### Page 6

- Ecole du Moustoir

### Page 7

- Interviews au Moustoir

### Page 8

- Vie commerciale
- Contact services publics

### Page 9

- Poher communauté

### Page 10

- Vie associative
- La PLB "Muco"

### Page 11

- Passage du Tour de France

### Page 12

- Vœux de la municipalité

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Pour les rendez-vous avec le Maire en semaine  
contacter Bénédicte du Lundi au Vendredi  
de 8<sup>h</sup>30 à 12<sup>h</sup> et de 13<sup>h</sup>30 à 17<sup>h</sup>.

E-mail: [contact@lemoustoir22.fr](mailto:contact@lemoustoir22.fr)

Tél : 02 98 93 08 47

Site : [www.lemoustoir22.fr](http://www.lemoustoir22.fr)



# ETAT-CIVIL 2017

## NAISSANCES

- Louise JEGOU RANNOU le 7 avril 2017
- Lexie HEMONET le 6 juillet 2017
- Luna LECONTE le 8 août 2017

## DÉCÈS

- Stanley HICKIN
- Catherine DAUPHIN
- Joseph LE MIGNON

## MARIAGE

- Cyril RUYET et Emilie LE BORGNE
- Daniel CORVELLEC et Sylvie GUILLOU
- Philippe GOUADEC et Nathalie LORIOT
- Philippe PRIGENT et Emmanuelle YAOUANCO
- Brendan ALLAIRE et Amélie LE GOC

## URBANISME

- 4 permis de construire pour maisons individuelles
- 1 permis de construire pour salon de coiffure
- 1 permis de construire pour bâtiment agricole
- 7 DP pour modification habitation, véranda, abri de jardin
- 14 CU dont 10 pour vente de maisons

## TARIFS DES LOCATIONS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 (mêmes tarifs qu'en 2017)

Salle des fêtes	Location pour :	Associations	Moustoiriens	Personnes extérieures
	Réunion			0 €
Vin d'honneur-café		0 €	50,5 €	75,75 €
Journée ou soirée		80,8 €	101 €	202 €
2 jours consécutifs		181,8 €	181,8 €	383,8 €
Chauffage		20 €/jour - d'octobre à avril		
Caution		600 €		
Caution pour le ménage		100 €		

## CHANGEMENTS DE PRATIQUES

Depuis la fin de cette année 2017, le renouvellement des permis de conduire, les changements de carte grise se font uniquement par Internet.

Vous ne serez plus accueillis à la Préfecture comme auparavant ; vous devrez faire vos démarches par voie dématérialisée. Si vous rencontrez des difficultés pour le faire, la secrétaire de mairie sera là pour vous aider ou vous conseiller si besoin. N'hésitez pas à venir vous renseigner.



D'autres démarches : les PACS, la procédure pour les changements de prénom ont également été transférés aux communes sans formation, sans informations précises des secrétaires. Quand une demande se présente, nous y répondons en suivant les procédures à mettre en place sur les sites officiels de l'Etat.



PASSEPORT  
CARTE D'IDENTITÉ  
IMMATRICULATION  
PERMIS DE CONDUIRE



**MES DÉMARCHES**  
*à portée de clic!*

# LE BUDGET COMMUNAL

## BUDGET COMMUNAL

### Dépenses

• Remboursement d'emprunt :	71.600 €
• Matériel :	
- Ecole :	1.500 €
- Panneaux :	1.600 €
• Columbarium :	7.500 €
• Plateau ralentisseur :	48.800 €
• Voirie :	27.800 €
• Section de fonctionnement :	384.000 €

### Recettes

• Fonctionnement :	446.700 €
• Investissement :	36.600 €

## BUDGET ASSAINISSEMENT

• Dépenses investissement :	8.860 €
(remboursement emprunt)	
• Dépenses de fonctionnement :	2.700 €
(remboursement intérêts, maintenance...)	
• Recettes :	9.000 €
(redevances)	

## BUDGET PARK AN HEOL

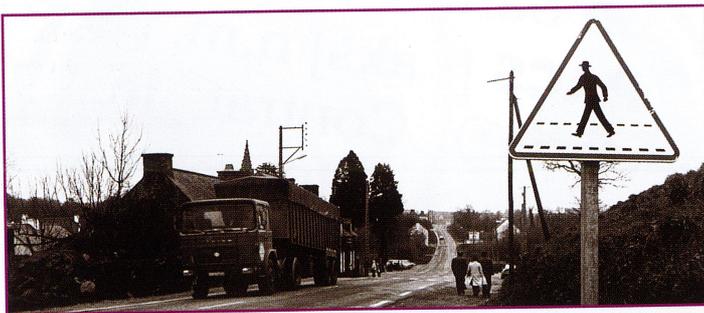
• Dépenses de fonctionnement :	4.400 €
• Recettes :	31.100 €

## ESPACE FUNERAIRE

La municipalité a aménagé un espace funéraire pour répondre aux demandes des familles. Il est composé d'un columbarium de 6 cases, d'un jardin du souvenir affecté à la dispersion des cendres et d'un espace pouvant recevoir 4 caves urnes (cavernes). Pour tout renseignement se renseigner à la mairie.



## RALENTISSEUR : l'agglomération se sécurise



Depuis plusieurs années, la réflexion sur la sécurité routière et par conséquent la réduction de la vitesse sont menées tambour battant.

La pose de radars pédagogiques sur une période donnée ayant été concluante sur la réduction de vitesse, nous avons au cours du mois de juillet fait réaliser un premier ralentisseur en entrée d'agglomération, limitant ainsi la vitesse à 30km/h.

L'implantation de celui-ci, situé à l'intersection de la voie principale, de l'entrée des écoles/mairie et de la route de la Croix-Neuve, répond aux attentes des administrés. Comme nous le précise Monsieur Chardon, riverain résidant au plus proche de cet aménagement routier, "la vitesse a considérablement diminué pour les véhicules venant de Carhaix, c'est incontestablement un confort, une sécurité, et dans le sens du respect d'autrui. Pour les

usagers venant de Rostrenen, l'approche du ralentisseur minimise également la vitesse, dans ce secteur très fréquenté".

Par ailleurs, autant pour les nombreux parents d'élèves et usagers de la mairie, que pour les personnes empruntant la voie de la Croix-Neuve, ce ralentisseur a pour intérêt de sécuriser la traversée de la voie principale, et aussi de protéger la circulation des piétons.

Au cours de l'année 2018, quelques aménagements complémentaires et embellissements seront effectués, et les réflexions se poursuivent à nouveau pour l'implantation d'autres points de limitation de vitesse dans la commune.



L'an dernier, la commune s'est inscrite dans le parcours découverte pour le plan d'eau situé au bourg auprès de la Fédération des Côtes D'Armor pour la pêche et la protection du Milieu Aquatique.

Une initiation a eu lieu au mois d'août et 4 enfants ont appris à se servir d'une canne à pêche, à fixer un appât à l'hameçon, à lancer cet hameçon puis à attendre que ça

morde. Et ça a mordu ; heureusement, ils n'étaient que 4 car l'animateur et le bénévole de la société de pêche de Maël-Carhaix n'ont pas chômé. Environ 150 poissons ont été sortis de l'eau. En fin d'après midi, les poissons ont été remis à l'eau par les enfants.

Des dates seront proposées l'été prochain et chacun pourra se renseigner en mairie.

## ENFANTS : "PELERINS D'UN JOUR"

**LA 26<sup>EME</sup> EDITION DE "PELERINS D'UN JOUR" A EU LIEU AU MOUSTOIR LE 22 JUIN 2017.**

Cette journée était présidée par Mgr Moutel assisté de Jean-Marc L'Hermitte, curé de la paroisse de Rostrenen et Maël-Carhaix. Monique et Madeleine, qui s'occupent toute l'année de l'église, n'auraient, pour rien au monde, manqué cette journée. La réussite de la journée est due, en grande partie, à elles 2.

Tous les enfants, de 2-3 ans à 12 ans, des écoles catholiques de la zone pastorale de Rostrenen étaient réunis pour une journée de partage, de découverte.

La journée débute normalement par une marche qui conduit les enfants d'un édifice religieux à un autre puis tout le monde se réunit dans l'église pour célébrer et partager autour d'un thème travaillé par les équipes enseignantes des écoles. Cette année c'est le thème de "la paix".

Chaque école avait constitué un tableau sur ce thème et quelques enfants étaient chargés de le présenter à tous.

La marche, qui devait nous conduire de la chapelle de la Croix Neuve à l'église du bourg ne s'est pas faite ; la canicule présente les jours précédents, a obligé les équipes pédagogiques à revoir l'organisation de la journée pour les enfants.

Les enfants se sont volontiers pliés à la photo de groupe avant de s'installer dans

l'église ; Les enfants ont été admirables, disciplinés, respectueux du lieu et des personnes présentes.

Cette journée a été l'occasion de se retrouver à la Chapelle de la Croix Neuve pour la bénédiction par Mgr Moutel de la statue de la Vierge réalisée par Mr Alphone Godest, qui nous a fait revivre la naissance de cette statue :

*"Cette sculpture a été réalisée à partir d'une tête de calvaire (un très beau calvaire) cassée, martyrisée et abandonnée. Des employés communaux l'ont récupérée en nettoyant un fossé. Mr François Louis Kersulec l'a respectueusement conservée et me l'a proposée un jour "si tu vois que tu peux en faire quelque chose."*

*Irréparable ! J'ai pensé alors en conservant quelques sculptures (tête d'ange) retailer ce bloc informe pour faire une Vierge aux mains jointes tenant son chapelet.*

*Le chapelet est fait à partir de gravier très coloré venant de la carrière de calanhel ; les grains du chapelet sont fixés sur du fil de cuivre de récupération passé au feu (fil recuit) pour le rendre malléable.*

*La tête de calvaire venant du Moustoir, il a été décidé d'installer la nouvelle réalisation au Moustoir !*

*Tout est issu de récupération : calvaire cassé, gravier de Calanhel, fil de cuivre... Et maintenant, bénédiction par l'évêque !"*



# ECOLE DU MOUSTOIR

JEUNESSE

Actuellement 57 élèves fréquentent l'école municipale. Les enfants de la TPS à la GS sont dans la classe de Mélinda Fer qui assure aussi la direction. Audrey Le Brun enseigne en CP-CE1, tandis que Corinne Champagne a en charge les CE2-CM1-CM2.

## Les temps forts de l'année 2016-2017 :

Comme chaque année les élèves ont bénéficié tout au long de l'année de différentes activités financées par l'amicale laïque et la commune : un cycle de piscine, des séances de cinéma, une sortie au château de Trévezé...

Pour la 2<sup>ème</sup> fois, les élèves de toute l'école ont eu la chance de se rendre dans un studio d'enregistrement afin d'enregistrer certains des chants appris au cours de l'année. Un CD de nos artistes en herbe a été proposé à la vente aux parents afin de garder un souvenir de cette aventure.

Lors du spectacle de fin d'année, les enfants ont présenté un pièce de théâtre d'ombres. Ce spectacle a été totalement créé par les enfants. Les plus grands ont écrit l'histoire, les plus jeunes ont fabriqué les décors et préparé des chants qui ponctuaient la pièce. Tous se sont retrouvés sur scène afin de présenter aux familles le fruit de plusieurs semaines de travail.

L'année scolaire s'est conclue autour d'un délicieux repas de crêpes qui était chargé en émotions car il marquait le départ des 6 CM2 mais aussi celui de Cécile leur maîtresse depuis 2 ans.

## Les projets pour l'année 2017-18 :

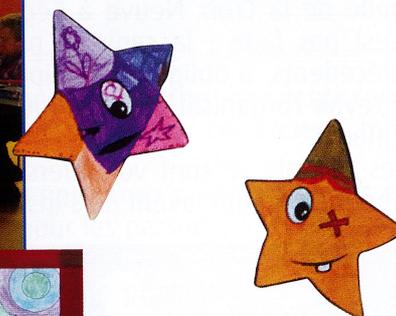
En plus des activités habituelles, cette année tous les élèves vont pouvoir participer à un grand projet autour des arts dont la finalité est une classe découverte à Paris. Tous les enfants de l'école vont pouvoir aller visiter différents musées et monuments de la capitale à la fin du mois de mai.

Encore une fois sans l'investissement des parents de l'amicale laïque et de la commune ces projets ne seraient pas envisageables. Toute l'équipe enseignante vous remercie vivement pour votre soutien.

Les parents des enfants nés en 2015 et 2016 sont invités à prendre contact directement avec l'école ou avec la mairie afin de prévoir la future inscription de leur enfant.

Belle et heureuse année à tous.

La Directrice.



**Cette année nous avons sollicité Nicole Boulzennec et Christelle Calvez pour échanger sur la restauration scolaire**

## NICOLE BOULZENNEC

**Bonjour Nicole, peux-tu nous parler de ton métier d'employé communal en tant que cantinière et agent d'entretien ?**

Je suis arrivée en septembre 1977 pour remplacer Ambroisine Le Louet. A mes débuts, environ les deux premières années, c'était l'amicale laïque mon employeur. La directrice de l'école Mme Maglioli effectuait les achats de la cantine. A cette époque, la cantine se trouvait dans l'actuel local des associations.

Ensuite, je suis devenue employée communale. Des lors je gèrais toute seule les achats principalement effectués dans les grandes surfaces locales à part les œufs et le lait que je prenais chez Mr le Saux à sa ferme du Moustoir. Les fruits et légumes m'étaient livrés par un fournisseur local.

**J'organisais mes menus sur trois semaines.**

- Lundi pot au feu ou langue de bœuf ou steak haché,
- Mardi frites poulet, escalope de dinde à la crème, ragoût
- Jeudi purée saucisses, ragout de veau, omelette
- Vendredi poisson pané, maquereau à la tomate (en conserve) pomme de terre, poisson frais, pas de fromage.

Exemple de dessert : fruits, petits suisses, salade de fruits, glace, riz au lait, flan réalisé par Nicole et pommes cuites du verger.

**Au départ, en 1977, il y avait à peu près 70 élèves à déjeuner.**

A mes débuts pas de réfrigérateur, la directrice fournissait tous les matins la marchandise pour les repas de midi. Ma journée commençait par allumer le poêle au mazout très capricieux et ensuite cuisine.

Tous les légumes à éplucher à la main. Mettre le menu en route sur la cuisinière au gaz. Mettre la table pour 70 élèves plus les instituteurs. Midi arrivait très vite. Une fois le repas terminé les enfants mettaient les assiettes en bout de table. Quelques élèves (chacun son tour) restaient pour apporter la vaisselle sale à la cuisine. Ils étaient récompensés avec des bonbons. Je n'avais pas de lave vaisselle. Auparavant je faisais la vaisselle à la main une bonne partie de l'après-midi

**C'est en 1992 que le nouvel complexe cantine, mairie, salle des fêtes a été inaugurée. Tout l'équipement approprié était installé.**

Les instituteurs mangeaient à la cantine. Ils me donnaient une aide précieuse pour l'encadrement et pour aider les plus petits (couper la viande etc...) Il n'y avait pas besoin de règlement tout ce faisait naturellement. Quelques années plus tard la surveillance n'était plus assurée par les enseignants mais désormais par du personnel communal. Il m'a fallu une aide car toute seule ce n'était pas possible. Les contrôles d'hygiène ont toujours existé. Ils ont beaucoup évolué. Je n'avais jamais de formation, je m'étais en place les conseils du contrôleur. Après ma journée de cantinière je faisais le ménage des classes, l'entretien de la salle des fêtes et les toilettes publiques, la mairie. Avant la rentrée de septembre je faisais également le grand ménage. J'ai arrêté fin Novembre 2000 pour m'occuper de mon mari.

Merci à Nicole Boulzennec très appréciée par les élèves

## CHRISTELLE CALVEZ

J'habite la commune à Lostancoat, je suis mariée, et j'ai cinq enfants.

A 15 ans, j'ai appris à cuisiner avec mes parents, qui étaient restaurateurs.

Titulaire d'un CAP de fleuriste, je me suis finalement orientée comme eux ; j'ai travaillé dans plusieurs restaurants pendant quinze ans "Cuisine, Service".

Le 1<sup>er</sup> décembre 2000, j'ai commencé à travailler à la cantine du Moustoir, comme agent communal en remplacement de Nicole. Je démarrais dès 7h30 par l'accueil des enfants à la garderie, poursuivais à la cantine et finissais par l'entretien des locaux.

En 2002, il y avait 75 enfants à la cantine, sur 81 enfants scolarisés. Aujourd'hui, il y a 55 enfants à la cantine, les heures du repas sont : 12 h/13 heures.

En 2015, j'ai fait une formation pour mettre en place un plan alimentaire, afin de permettre aux enfants de manger "Mieux et Bon", avec une entrée, un plat principal, des légumes, un laitage, et un fruit.

La mise en place de ces menus m'a demandé plusieurs mois de travail ; les menus sont faits en fonction des saisons, de vacances à vacances sur l'année. Ils sont vérifiés et validés par une diététicienne. Toutes ces contraintes, réglementations demandent beaucoup de rigueur et d'organisation.

Le plat "Légume/viande" est posé en bout de table, les enfants volontaires font le service.

Je suis aidée par les agents communaux présents à l'école en journée.

Il y a très peu de restes dans les assiettes, car les quantités de légumes et viande sont mesurées en fonction de leur âge.

Contrairement à Nicole les achats ne peuvent plus se faire en grande surface. Tout achat doit être fait auprès d'un fournisseur possédant un agrément pour la restauration scolaire. Je suis livrée par un producteur local pour le bœuf et le veau.

Par obligation, un repas témoin est conservé au frais pendant 5 jours en cas de contrôle sanitaire, un échantillon d'un repas est congelé tous les trimestres. D'autres prélèvements sont aits tous les 3 mois sur la vaisselle, le frigo, le plan de travail, ... et tous les 6 mois sur l'eau.

Je m'occupe aussi du ménage : cantine, mairie, salle des fêtes et école.

En 17 ans j'ai vu le changement des mentalités, des comportements ; l'évolution de la réglementation en terme d'hygiène et sanitaire...

Merci à Nicole et à Christelle de nous avoir accordé cet échange. Elles ont, de part leur activité, contribué et contribuent encore aujourd'hui au bien-être des enfants sur leurs temps de restauration et ils leur sont reconnaissant.

Merci à Nicole et à Christelle de nous avoir accordé cet échange. Elles ont, de part leur activité, contribué et contribuent encore aujourd'hui au bien-être des enfants sur leurs temps de restauration et ils leur sont reconnaissant.

# CHARLOTTE COIFFURE

VIE COMMERCIALE

Durant cette année 2017, nous avons pu constater la construction d'un nouvel espace commercial sur la commune, "Charlotte Coiffure".

Charlotte Magoarou, originaire de Maël-Pestivien et résidente sur la commune du Moustoir depuis 12 ans, a en effet ouvert son salon de coiffure au cœur du centre bourg depuis le vendredi 1<sup>er</sup> décembre dernier.

Titulaire d'un CAP et BP Coiffure, elle a exercé pendant 13 ans au sein d'un salon dans l'agglomération carhaisienne. Souhaitant faire vivre la commune, elle a aménagé son commerce dans un esprit de zenitude et de convivialité, pour le confort de sa clientèle.

Elle y propose ainsi l'ensemble des prestations, soins et embellissement du cheveux et s'adresse à tous types de clientèle, enfants, adultes, hommes, femmes.

Ouvert du lundi au samedi en journée continue, Charlotte s'accorde un repos hebdomadaire le mercredi pour s'occuper de ses 3 enfants, Mathéo, Lenzo et Laly, dont 2 sont toujours scolarisés à l'école communale du Moustoir.

Ce nouveau commerce dynamise la vie commerciale, le maintien de la vie sociale et la proximité, en milieu rural.



## CONTACTS SERVICES PUBLICS

PRATIQUE

- **C.A.F**  
*Permanence tous les mardis après-midi de 14h00 à 17h00 à Rostrenen*  
Tél : 02 96 57 44 00
- **CLAJ**  
*Accueille les enfants de 11 à 17 ans*  
Tél : 02 98 93 18 77
- **Comité d'entraide de Maël-Carhaix**  
Tél : 02 96 24 71 61
- **CPAM des Côtes d'Armor**  
*L'assistante sociale du secteur vous recevra à Rostrenen ou à Maël-Carhaix, se déplacera soit à votre domicile ou en mairie sur rendez-vous.*  
Cité administrative - 22110 Rostrenen  
Tél : 02 96 57 44 00
- **D.D.E**  
Tél : 02 96 29 00 27
- **Hôpital de Carhaix**  
Tél : 02 98 99 20 20
- **Maison de l'Enfance**  
*Accueille les enfants de 3 à 12 ans les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h30*  
Tél : 02 98 99 38 70
- **Maison Médicale de Garde**  
*Avec pour mission de désengorger le service des Urgences de l'Hôpital, elle accueille le public le samedi de 12h à 20h et le dimanche de 8h à 20h.*  
*Accès par l'intermédiaire du 15 ou directement à l'Hôpital de Carhaix*
- **Mission locale de Rostrenen**  
Tél : 02 96 29 16 26
- **Pohér Communauté**  
Maison des Services Publics - 29270 Carhaix  
Tél : 02 98 99 48 00
- **Pôle Emploi**  
1 rue Kerven - 29270 Carhaix  
Tél : 02 98 99 18 63
- **Trésor Public**  
Rostrenen  
Tél : 02 96 29 01 39



# INFORMATIONS

Quelques informations sur Poher Communauté et principalement sur les compétences qui sont soit obligatoires, optionnelles ou facultatives.

Les compétences de la communauté sont de plus en plus renforcées depuis la Loi NOTRe avec des dates butoirs jusqu'à 2020 sauf changement par les Assemblées Nationales délibérantes.

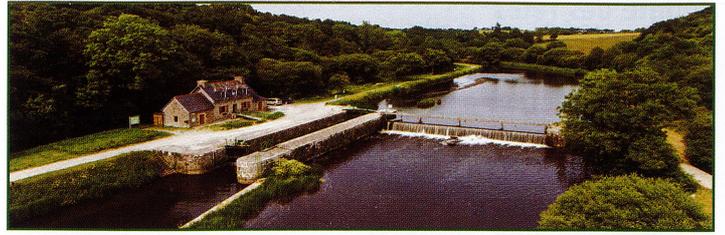
Les compétences de Poher communauté ont toutes été votées en Conseils communautaires et la Communauté de Communes exerce de plein droit en lieu et place des communes membres la conduite d'actions d'intérêt communautaire au niveau de ces compétences.



L'aménagement de l'espace communautaire (dont fait partie le SCOT) le développement économique avec la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activités industrielles, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; avec des actions de développement économique ; la promotion du tourisme ; l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage ; la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés et la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) sont **des compétences obligatoires** auxquelles viendront s'ajouter, sauf décision gouvernementale, les compétences eau, assainissement collectif et non collectif.

La protection et mise en valeur de l'environnement, la politique du logement et du cadre de vie avec le Programme Local de l'Habitat(PLH), le logement social

Poher communauté  Poc'hêr kumuniezh



collectif (Foyer logement Personnes Agées et Foyer de Jeunes Travailleurs), le logement social individuel, le logement social temporaire et d'urgence, le financement des partenaires associatifs en matière de logement ; la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie interne aux zones d'activités, la construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire (la piscine, le vélodrome et le palais des sports) ; la création et la gestion de maisons de services au publics ; la politique de la ville sont des compétences optionnelles.

Le soutien aux activités hippiques d'intérêt communautaire ; l'enfance, la jeunesse (la gestion de la maison de l'enfance, la gestion des différents accueils...) ; le développement de l'enseignement musical dans le cadre de l'école de musique communautaire ; le versement de la contribution au budget du service départemental d'incendie et de secours ; la gestion et animation des espaces numériques ; l'organisation et la gestion d'un réseau de transports collectifs intercommunal... sont une partie des compétences facultatives de la collectivité.

Les projets comme le futur Palais des Sports, la création d'une épicerie sociale, la création d'une maison de santé communautaire sont intéressants et nécessaires pour tous ; ils ne sont et ne seront possibles que portés par la communauté.

## Poher communauté

Maison des Services Publics  
Place de la Tour d'Auvergne - BP 150  
29833 Carhaix-Plouguez  
Tél. 02 98 99 48 00 - Fax 02 98 99 48 19  
Courriel : poher@poher.bzh - www.poher.bzh

Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi : 8h30 -12h/ 13h30 -17h

## le Syndicat Mixte d'Adduction d'eau potable du Kreiz Breizh

La Loi n°20156991 du 7 Août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) prévoit la mise en œuvre de nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale, avec prise de compétence des EPCI et pour notre commune par Poher Communauté pour l'eau, l'assainissement et les eaux pluviales.

Le Syndicat du Centre Bretagne, le Syndicat de St Maudez et le Syndicat Mixte de St Nicolas du Pélem ont décidé

de fusionner pour créer au 1<sup>er</sup> janvier 2018 le Syndicat Mixte d'Adduction d'eau potable du Kreiz Breizh.

Pour la compétence eau potable, le syndicat instituera une tarification s'appliquant à l'ensemble de ses abonnés. Afin d'atteindre un tarif commun à l'ensemble des abonnés à l'issue d'une période de transition, cette tarification sera évolutive (nous espérons une baisse !).

# ASSOCIATIONS SUR LA COMMUNE DU MOUSTOIR

## Comité des fêtes

- Président : M. Gurvan CEDELLE  
Le Helesser - 22340 LE MOUSTOIR



Le bureau du Comité des Fêtes

## Société de chasse

- Président : M. Emile QUILLEROU  
Kerimarch - 22340 LE MOUSTOIR

## Les Anciens Combattants

- Président : M. François PAQUET  
Kerléon - 22340 LE MOUSTOIR

## Amicale Laïque

- Présidente : Mme Céline COATMELLEC  
Impasse des Genêts - 22340 LE MOUSTOIR



Le bureau de l'Amicale Laïque



## Le Scrabble

- Présidente : Edith LE LOUET  
Le Helesser - 22340 LE MOUSTOIR

## Club Inter Générations

- Présidente : Mme Monique NORAS  
Rue de l'Eglise - 22340 LE MOUSTOIR

## Comité des Courses

- Président : M. José LE CAROFF  
Kérantré - 22340 LE MOUSTOIR

## Au Poher le vent tourne

- Présidente : Mme Claudine LE GUERN  
Le Helesser - 22340 LE MOUSTOIR

## Comité d'animation de la Croix Neuve

- Président : M. Bruno JAN  
Le Quenven - 22340 LE MOUSTOIR

## La Croix Neuve

- Président : M. Léon BERTRAND  
Poullastel - 22340 LE MOUSTOIR

# ANIMATIONS 2018

- |   |            |  |                                |
|---|------------|--|--------------------------------|
| • <b>Vœux du Maire</b>                      | 12 janvier | • <b>Pardon de la Croix Neuve et Repas</b> | 1 <sup>er</sup> et 2 septembre |
| • <b>Soirée couscous</b> Amicale Laïque     | 17 mars    | Comité des fêtes de la Croix Neuve         |                                |
| • <b>Course cycliste</b> Comité des courses | 2 avril    | • <b>Soirée Disco et Repas</b>             | 8 septembre                    |
| • <b>Kermesse</b> Amicale Laïque            |            | Comité d'animation Croix Neuve             |                                |

*D'autres manifestations viendront peut-être s'ajouter à celles déjà programmées. Les organisateurs feront leur publicité. Vous pourrez retrouver toutes ces dates sur le site internet de la commune.*

# LA PLB "MUCO"

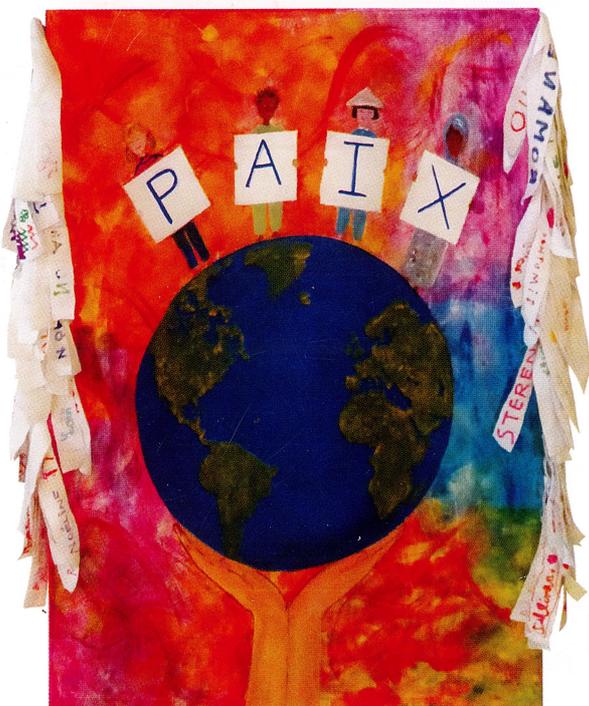
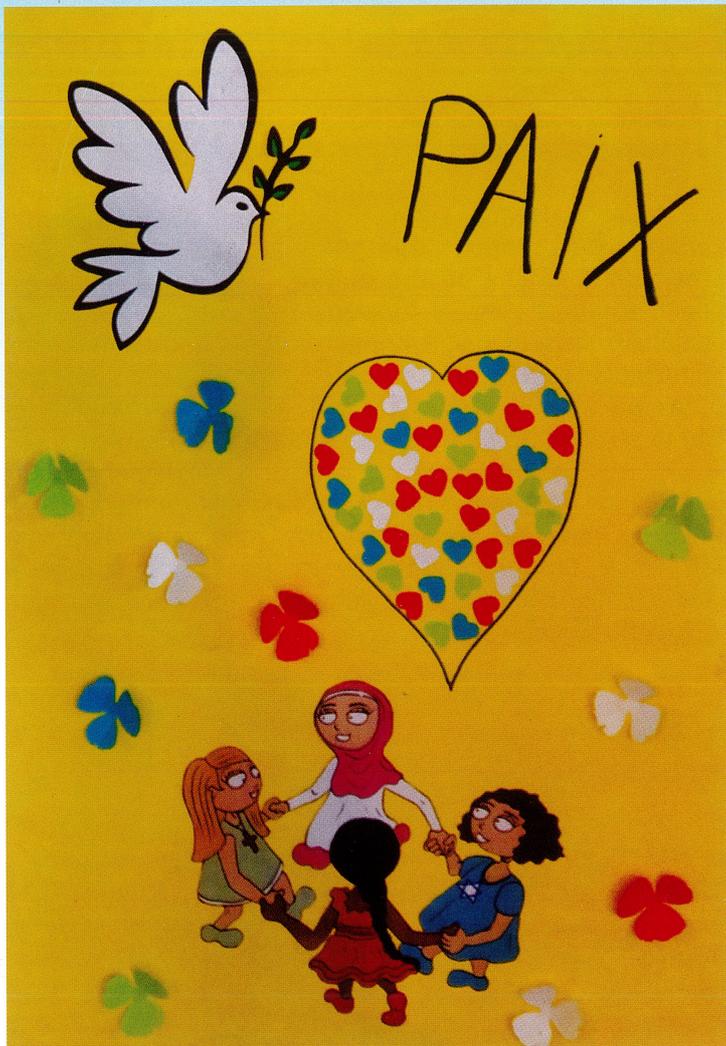
La Pierre LE BIGAUT passera sur la commune en 2018 et aussi en 2019. Le comité d'organisation a opté pour cette formule qui prévoit, quand une commune est traversée, un passage 2 années consécutives.

Les associations seront sollicitées pour mettre en place des animations, pour la mise en place des bénévoles aux différentes intersections.

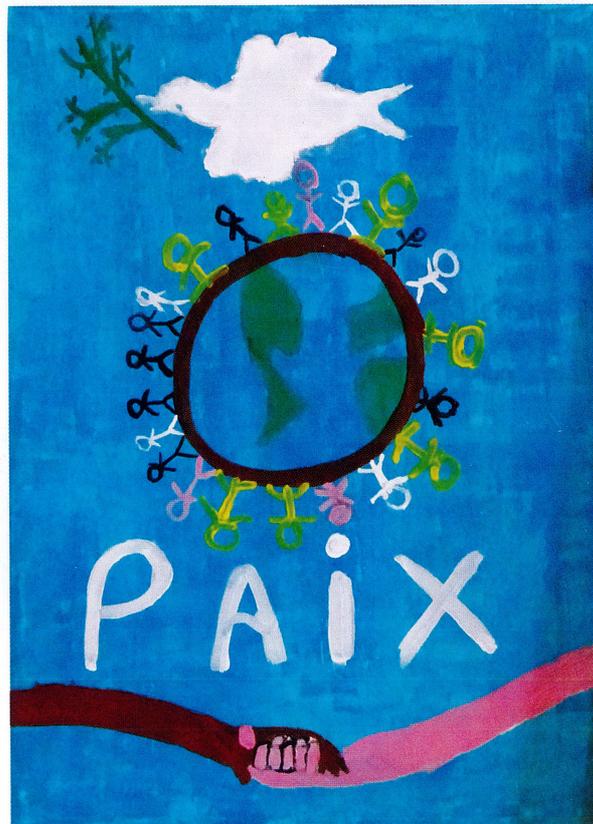
Plusieurs réunions seront planifiées au printemps 2018 pour nous inciter tous à participer.







RESPECT  
AMITIÉ  
LIBERTÉ  
HEUREUX



## VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Les conseillers municipaux, les adjoints et moi-même vous convions tous à partager le verre de l'amitié lors de la cérémonie des vœux le **vendredi 12 janvier 2018 à 19h00 à la salle des fêtes.**

Le Maire,  
Marie-Hélène LE BIHAN